

ANNUAIRE

*des Associations
Actives en Prison
membres de la CAAP*





TABLE DES MATIÈRES

■ Introduction	5
■ Les pictogrammes	7
■ ADEPPI	8
■ AIDE ET RECLASSEMENT	9
■ APO ACCUEIL PROTESTANT	10
■ APRES	11
■ ARBOR&SENS ASBL	12
■ ARPEGE-PRELUDÉ	13
■ ASJ ARRON	14
■ ASJ LIÈGE I	15
■ ASJ LIÈGE II	16
■ ASJ-LUX	17
■ ASJ-NAMUR	18
■ ASJ TOURNAI	19
■ ASJ VERVIERS	20
■ AVANTI ASBL	21
■ AVFPB	22
■ CAL/LUXEMBOURG	23
■ C.A.P. FLY	24
■ CAP-ITI	25
■ CENTRE L'ORÉE	26
■ CEFOC	27
■ CIEP NAMUR	28
■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	29
■ DISPOSITIF RELAIS	30
■ FAFEP	31
■ FAMD	32
■ FÉDÉRATION SAJ	33
■ FEDITO BXL	34
■ FIDEX	35

■ GSARA	36
■ ICARE ASBL	37
■ L'AMBULATOIRE-FOREST	38
■ L'AUTRE LIEU ASBL	39
■ LA TOULINE Nivelles I	40
■ LES CHEMINS DE TRAVER SE ASBL	41
■ MEDIANTE	42
■ MODUS VIVENDI	43
■ ORS	44
■ ORS-ESPACE LIBRE	45
■ PLATE-FORME SORTANTS DE PRISON	46
■ RELAIS ENFANTS-PARENTS	47
■ RÉSEAU ART ET PRISON	48
■ RESILIENCE ASBL	49
■ SES	50
■ SESAME	51
■ SLAJ-V ASBL BXL	52
■ SRS	53
■ TRANSIT ASBL	54
■ TREMPOLINE ASBL	55
■ TSI « SAINT-MARTIN » - PHILEAS	56

INTRODUCTION

L'association **CAAP**, Concertation des Associations Actives en Prison, créée en septembre 2007 est une ASBL faîtière dont les membres sont des associations actives en prison et/ou à la sortie de prison sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

A partir des années 80, les réformes institutionnelles conduisent à une répartition des compétences relatives à la détention, entre l'Etat fédéral et les Entités fédérées. Les aspects « peine » et « sécuritaire » sont gérés par le SPF Justice (Administration Pénitentiaire) dans la mesure où la Justice est une compétence fédérale. L'aide aux détenus et ex-détenus qui demandent à en bénéficier est de la compétence des Entités fédérées qui voient leur rôle renforcé au sein des prisons. Sur le terrain, ce sont des services extérieurs qui assurent les activités de formation ou d'enseignement, d'aide psychosociale, de culture, de sport, en lien avec la santé ou relatives à la sortie de prison. On assiste à une multiplication et à un éclatement du secteur associatif opérant en milieu carcéral.

L'association CAAP est née de la volonté d'optimaliser les actions du secteur associatif opérant en milieu carcéral. Elle vise à favoriser la concertation entre les différents acteurs concernés. Elle est présente aujourd'hui comme représentante de ce secteur auprès des pouvoirs politiques.

Aujourd'hui, la **CAAP** poursuit les buts suivants :

- Promouvoir et répertorier les offres de services en milieu carcéral ;
- Organiser la concertation entre ses membres ;
- Relayer les difficultés vécues par les associations actives en milieu carcéral ;
- Fournir des recommandations et propositions aux autorités publiques belges quant à l'exercice des compétences francophones en milieu pénitentiaire ;
- Représenter les associations qui la composent auprès de toute instance permettant l'exercice de leurs missions ;
- Être un interlocuteur privilégié dans l'élaboration d'une politique de réinsertion des détenus et dans la recherche scientifique se rapportant à la détention et à ses conséquences ;
- Dresser un bilan régulier des actions menées en milieu pénitentiaire et veiller à la concertation avec les divers acteurs concernés ;
- Sensibiliser la population et les autorités publiques aux problématiques de la réalité carcérale.

Actuellement, la **CAAP** est composée de 49 associations membres actives dans les 18 établissements pénitentiaires francophones et dans l'établissement de défense sociale de Paifve. Cet annuaire a pour but de présenter succinctement leurs domaines d'action qui recoupent les pôles d'activités suivants : Culture, Formation et Enseignement, Psychosocial, Promotion de la Santé, Santé Mentale et Toxicomanie, Sport, Préparation Sortie de Prison .

Le site Internet de la **CAAP** comprend une base de données relative aux offres de services faites aux détenus dans les prisons francophones. Celle-ci contient des informations précises au sujet des organismes actifs en milieu carcéral, des activités proposées et des prisons au sein desquelles elles sont opérationnelles. Le site Internet propose également un agenda du secteur, une rubrique « Media » ainsi qu'un onglet contenant des documents téléchargeables. Il est également possible de s'inscrire à une lettre d'information régulière.

La CAAp a par ailleurs publié en 2015 une analyse de l'offre de services à destination des personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de Wallonie et de Bruxelles. En 2017, suite à un cycle de réflexion, la CAAp a présenté « Sortir de prison... vers une transition réussie ? Des dispositifs existants en matière de (ré)insertion à l'hypothèse des « maisons de transition ». Ces publications sont disponibles sur demande ou en les téléchargeant à partir du site Internet.

Depuis plusieurs années, la CAAp propose des animations pédagogiques sur le système carcéral au sein d'écoles secondaires et s'implique également dans l'organisation des Journées Nationales de la Prison.

Pour plus d'informations sur les activités de la CAAp et de ses membres, vous pouvez contacter ces derniers directement ou consulter le site Internet de la CAAp à l'adresse suivante : www.caap.be

LES PICTOGRAMMES

- PSYCHOSOCIAL



- FORMATION ET ENSEIGNEMENT



- CULTURE ET SPORT



- PROMOTION DE LA SANTÉ,
SANTÉ MENTALE ET TOXICOMANIE



- PRÉPARATION SORTIE DE PRISON



ADEPPI

Atelier d'Education Permanente pour Personnes Incarcérées

Chaussée d'Alsemberg, 303 bte 3/1 - 1190 Bruxelles

Tél. : 02/223.47.02 - Fax : 02/223.47.03 - E-mail : info@adeppi.be

Site Internet : www.adeppi.be



- **Responsable :** Jacqueline ROUSSEAU
- **Président CA :** Réginald DE BECO
- **Equipe :** 38 personnes
- **Equivalent TP :** 32

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Fonds Maribel social ;
- Fédération Wallonie-Bruxelles : **Education permanente** (frais de fonctionnement et partie des salaires) ;
- En Région bruxelloise : **ISP Actiris** (salaires) ; **Bruxelles Formation** (frais de fonctionnement) ; **Fonds social européen** (en complément à Bruxelles Formation) ;
- En Région wallonne : **CISP** (frais de fonctionnement) ; **Forem**(APE).
- Fonds social européen : **Réinsert**

MISSION GÉNÉRALE = SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Promouvoir :

- l'accès à la culture et à l'éducation permanente pour les personnes incarcérées par l'organisation d'activités culturelles ;
- l'insertion socioprofessionnelle par l'organisation de formations pré-qualifiantes et qualifiantes ;
- l'information relative à l'éducation permanente et aux formations en milieu carcéral.

Pour ce faire, elle peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet, ou prêter son concours à toute activité similaire.

- **Etablissements Pénitentiaires (EP) d'intervention :** Andenne, Berkendael, Forest, Huy, Ittre, Leuze-en-Hainaut, Marche-en-Famenne, Marneffe, Mons, Namur, Nivelles, Saint-Gilles et Tournai.
- **Partenariats :** APRES, L'Enseignement de Promotion sociale, Aide et Reclassement.
- **Membre de :** FAFEP, FIDEX, CAIPS, FESEFA et Réseau Financement Alternatif.
- **Publication :** Journal « Oxygène ».

AIDE ET RECLASSEMENT

Service d'Aide Sociale aux Justiciables

Service d'Aide aux Détenus

Cellule alpha-insertion-éducation permanente

Rue Rioul, 22 - 4500 Huy

Tél. : 085/21.67.89 (SAD) - Fax: 085/23.28.10 -

E-mail : info@aideetreclassement.be

Site Internet : www.aideetreclassement.be



- **Responsable :** Daniel MARTIN
- **Président(e) CA :** Claude BARBIER
- **Equipe :** 24 personnes dont 16 en prison
- **Equivalents TP :** 16 dont 8 en prison
- **Bénévoles :** 12 visiteurs de prison

POUVOIRS SUBSIDIANT

- **Fédération Wallonie Bruxelles :** agrément en tant que Service d'Aide aux Détenus pour les arrondissements de Liège et de Namur, d'aide aux justiciables (victimes, auteurs non détenus et proches) pour l'arrondissement de Liège et en tant qu'association active dans le domaine de l'éducation permanente
- **Région wallonne :** subvention APE (Aides à la Promotion de l'Emploi)
- **Fonds social européen :** programme Tircis Tremplin pour l'insertion

MISSION GÉNÉRALE

Aide aux justiciables : aide psychologique et sociale aux prévenus, condamnés, libérés et aux victimes d'infractions ainsi qu'à leurs familles ; formation et activités socioculturelles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Aide psychologique et sociale, soutien aux relations enfants-parents détenus, interventions en toxicomanies, guidance d'insertion, alphabétisation, français langue étrangère, activités d'éducation permanente, soutien à la coordination des activités de formation. Dispositif T.I.R.C.I.S - Tremplin pour l'insertion - visant l'optimisation et l'intégration de l'offre d'aide et de service dans le cadre du parcours d'insertion (pour en savoir plus : <http://www.tircis.blogspot.com/>). Coordination socio-pédagogique en collaboration avec l'Enseignement de Promotion sociale, dans le cadre du programme Reinsert, avec le soutien du Fonds social européen.

- **EP d'intervention :** Huy, Andenne et Marneffe.
- **Tél. en prison :** Pour le SAD et la cellule alpha-insertion d'Aide et Reclassement ; Huy : 085/27.81.00 - Marneffe : 085/71.02.28 - Andenne : 085/82.34.00.
- **Publication :** Guide pratique de la réinsertion pour Huy et sa région, téléchargeable sur notre site.
- **Divers :** 2017 : 2012 : programme d'échanges de bonnes pratiques InterfaceFormationInsertion, avec le soutien de la FWB. www.interfaceformationinsertion.be
Manifestations du 35^{ème} anniversaire, exposition d'œuvres de détenus (miroir de l'âme) et présentation du travail réalisé dans les ateliers d'expression et de créativité pour victimes de violences. 1978-2018 : 40 ans d'aide aux justiciables.
Page communautaire : sur Facebook au nom de « Aide et Reclassement »

* APO ACCUEIL PROTESTANT

Service d'Aide aux Justiciables

Rue de Cans, 12 - 1050 Bruxelles

Tél. : 02/500.10.16 - Fax : 02/512.70.30 - E-mail : awalravens.apo@csp-psc.be

- **Responsable :** Anne WALRAVENS
- **Président(e) CA :** Sabine TIEDJE
- **Equipe :** 4 personnes
- **Équivalents TP :** 2 personnes + 2 « détachés » CSP

POUVOIR SUBSIDIANT

- Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale (COCOM)

MISSION GÉNÉRALE

Assistance sous toutes les formes aux détenus, internés, ex-détenus et leurs familles qui font appel à ses services, sans distinction d'ordre politique, culturel, racial, philosophique, religieux ou orientation sexuelle.

Objectifs : reclassement, réinsertion et réadaptation sociale.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Problématique de détention et activités culturelles à l'annexe psychiatrique de Forest.

- **Soutien social individuel** ;
- **Permanences entrants** : à Forest et Berkendael (en collaboration avec les autres services d'aide aux justiciables bruxellois) ;
- **Activités sociales et culturelles** : 1 matinée/semaine : dessin, poterie, atelier d'écriture, participation à la Zinneke Parade (ex. : fabrication d'un char porté par les familles = lien extra-muros – intra-muros - à l'annexe psychiatrique de Forest) ;
- **Potager** : 1 matin/semaine avec préparation de repas avec la récolte (à l'annexe psychiatrique de Forest).

- **EP d'intervention** : Forest, Berkendael, Saint-Gilles.

- **Divers** : Coordination et organisation des activités sociales et culturelles (créative et potager) en collaboration avec ORS, SRS, FAMD.

Membre de Réseau Art et Prison, FIDEX et FDSS.



* APRES

Apprentissage Professionnel Réinsertion Economique et Sociale

Chaussée d'Alsemberg, 303 bte 3/2 - 1190 Bruxelles

Tél. : 02/219.57.90 - Fax : 02/219.69.27 - E-mail : secretariat@apresasbl.be

Site Internet : www.apresasbl.be



- **Responsable** : Françoise THIERY
- **Président(e) CA** : Jacqueline ROUSSEAU
- **Equipe** : 11 personnes
- **Équivalents TP** : 10.05

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- *Actiris et Bruxelles Formation* ;
- **Fonds social européen** : cofinancement des actions Brufor.

MISSIONS GÉNÉRALES I.S.P. BRUXELLES

Accueil, orientation, guidance pour les détenus en fin de peine ou libérés, originaires de Bruxelles ou souhaitant s'y installer, en vue de définir et/ou préciser leur **projet de réinsertion** socioprofessionnelle à travers la formation et l'emploi.

- **Accompagnement public spécifique (détenus en fin de peine, ex-détenus)** en vue de leur insertion socioprofessionnelle (orientation et guidance) à l'emploi
- **Espace de recherche active d'emploi** : destinés à ce public spécifique.
- Missions à la demande des intéressés, guidance via des entretiens intra-muros et dans les bureaux.
- **Modules d'orientation et de détermination professionnelle** : à destination d'un public bruxellois, organisés à Saint-Gilles (2x/an, +/- 3 mois), à Ittre et à Nivelles.
- **Service d'aide aux justiciables de la Fédération Wallonie-Bruxelles** : mission d'aide sociale pour l'auteur détenu et d'aide au lien pour l'auteur détenu l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon à Ittre = permanence d'une assistante sociale et d'une intervenante psychosociale à mi-temps. Étroite collaboration avec *La Touline*.

- **EP d'intervention** : Ittre, Saint-Gilles, Saint-Hubert, Forest et Berkendael.
- **Tél. direct en prison** : 02/367.01.18 (A-Ch. Delforge, 4 jours/semaine à Ittre).
- **Publications** : voir sur le site : « Le guide de la réinsertion à Bruxelles », "Brochure usagers", "Brochure réseau"(PDF disponibles sur le site Internet).
- **Divers** :
 - Convention avec ADEPPI dans le cadre du projet FSE.
 - Membre de la FAFEP, de la FIDEX et de la FEBISP, de la Fédération ASJ.
 - Dénomination SAJ : APRES Nivelles II.

● ARBOR&SENS ASBL

Service Laïque d'Aide aux Justiciables de la Province de Namur
agréé pour l'arrondissement de Namur



Rue Camille Henry, 77/79 - 5500 Dinant

Tél. : 082/22.73.78 - Fax : 082/22.69.85 - E-mail : sad@arboretsens.be

Site Internet : www.arboretsens.be

- **Coordinatrice :** Catherine BASTIN
- **Président(e) CA :** Suzanne COLLARD
- **Equipe :** 7 personnes
- **Équivalents TP :** 5,30
- **Bénévoles :** aucun hormis le CA

POUVOIR SUBSIDIANT

- Fédération Wallonie-Bruxelles

MISSIONS GÉNÉRALES

- Aide psychosociale aux personnes détenues, ex-détenues, inculpées, condamnées non-incarcérées, aux victimes d'infractions pénales ainsi qu'aux proches de ces justiciables ;
- Maintien et restauration du lien entre les pères incarcérés de la prison de Dinant et leur(s) enfant(s).

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Un assistant social et une psychologue se rendent à la prison de Dinant afin de répondre aux demandes psychosociales des détenus. La psychologue propose aussi des suivis à la prison de Namur.

L'assistant social organise et encadre également des visites Papas-Enfants.

- **EP d'intervention :** Dinant et Namur - des prises en charge psychologiques de détenus de la prison de Namur
- **Tél. direct en prison :** Arbor&Sens dispose d'un local à la prison de Dinant et est accessible par téléphone en passant par le numéro général de la prison.
- **Divers :**
 - Membre de la Fédération des Services Laïques d'Aide Sociale aux Justiciables.
 - Membre de la Fédération des Services d'Aide Sociale aux Justiciables.
 - Membre de la CODEF - Coordination de Défense des Services sociaux et culturels

● ARPEGE-PRELUDE

Quai de la Boverie, 2 - 4020 Liège

Tél. : 04/344.11.93 - Fax : 04/340.11.90 - E-mail info@arpege-prelude.be

Site Internet : www.arpege-prelude.be

- **Responsable :** Danièle LECUREUIL
- **Président(e) CA :** Daniel MARTIN
- **Equipe :** 17 personnes
- **Équivalents TP :** 10,55

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Fédération Wallonie-Bruxelles

MISSION GÉNÉRALE

- Formations pour les auteurs d'infractions (sous mandat judiciaire) pour lesquelles il y a une victime (personne physique) ;
- Formations à destination des professionnels.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON :

Dans le **cadre de la justice réparatrice et à la demande des attachés à la direction** : organiser des groupes de paroles avec les détenus pour sensibiliser au point de vue des victimes = groupes de conscientisation avec les « pairs » pour réfléchir aux liens entre les auteurs et les victimes. Six journées et demie:

- 1 journée pour rencontrer les détenus (entretiens individuels préalables à la formation) ;
- 5 journées de 5 heures en groupe avec les détenus intéressés pour les groupes de responsabilisation ;
- ½ journée pour les entretiens de clôture.

- **EP d'intervention :** Tous les établissements pénitentiaires francophones.

- **Divers :** C'est l'attaché(e) à la direction en charge de la justice réparatrice qui fait un appel d'offre auquel Arpège-Prélude répond.

Antenne à Nivelles : nivelles@arpege-prelude.be



ASJ ARRON

Service d'Aide Sociale aux Justiciables de l'arrondissement judiciaire d'Arlon



Centre administratif de l'Etat, Bloc IIB, bureau 326

Place des Fusillés - 6700 Arlon

Tél. : 063/60.23.32 - Fax : 063/22.63.27 - E-mail : sasj.arlon@skynet.be

- **Responsable :** Mme DEHOUX
- **Président(e) CA :** Mme DEHOUX
- **Equipe :** 8 personnes
- **Équivalents TP :** 1,4 (SAD) et 2,5 (ASJ)
- **Bénévoles :** 3 visiteurs de prison

POUVOIR SUBSIDIANT

- Fédération Wallonie-Bruxelles

MISSION GÉNÉRALE

- Aide psychologique aux victimes et aux proches de victimes; à l'auteur et aux proches d'auteurs ;
- Aide sociale aux victimes et aux proches de victimes; à l'auteur et aux proches d'auteurs ;
- Aide au lien à l'auteur détenu.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide sociale et soutien psychologique aux prévenus et condamnés ;
- Lien Enfants-Parents : visite réservée aux enfants et papas un samedi par mois, organisation des visites encadrées ;
- Organisation des quatre fêtes annuelles : Pâques, fête des mères, fête des pères, St Nicolas ;
- Formation des visiteurs bénévoles (via la Commission Royale des Patronages) et organisation de ces visites.

EP d'intervention : Arlon.

- **Tél. direct en prison :** 063/24.28.28 – M. Baudesson, assistant social (lundi-mardi- mercredi-jeudi - vendredi) ; Olivier Warichet, psychologue (un jeudi matin sur deux) ;
- **RPE :** Jennifer Vercruyzen le mercredi

Mme Monique Dehoux (mercredi, samedi et dimanche)

- **Divers :** Animation au sujet de la prison dans les écoles ; fait partie d'un carrefour social ; contact avec l'ASBL ACTO LUX (assuétudes) et tous les intervenants du champ psychosocial.

ASJ LIÈGE I

Service d'Aide Sociale aux Justiciables de l'arrondissement judiciaire de Liège-Division LIEGE



129 en Féronstrée - 4000 Liège

Tél. : 04/223.43.18 - Fax : 04/221.26.56 - E-mail : asjliege@skynet.be

Site Internet : www.asj-liege.be



- **Responsable :** Isabelle DAELMANS

- **Direction :** René MICHEL

- **Equipe :** 8 personnes

- **Équivalents TP :** 5,5

- **Bénévoles :** 10 visiteurs, 6 professeurs et 9 bibliothécaires



POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Région wallonne.

MISSION GÉNÉRALE

A la demande : aide sociale, psychologique et pédagogique aux prévenus, condamnés, libérés, internés et aux victimes d'infractions ainsi qu'à leurs proches.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Soutien social et psychologique ; préparation du plan de reclassement ;
- Mettre en place et maintenir les liens avec la société civile ;
- Faciliter la communication entre les différents intervenants extérieurs ;
- Conception et concrétisation d'un plan de remboursement de la victime (continué par l'ASJ après la libération) ;
- Service enseignement : 5 formateurs APE et 6 professeurs bénévoles ;
- Module préparatoire à l'insertion professionnelle pour les détenus proches de la libération : 5 mois (360h de cours), deux sessions par an ;
- Prévention de la radicalisation ;
- A l'EDS de Paifve : deux groupes de parole avec 2 animateurs, visiteurs, atelier d'écriture et atelier d'informatique, séances de relaxation, gestion d'un espace-rencontre (lien patient/enfant), animation d'une chorale.

- **EP d'intervention :** Lantin (maison d'arrêt, maison de peine, quartier des femmes et annexe psychiatrique) et E.D.S. de Paifve

- **Contact en prison :** asj.lantin@just.fgov.be

- **Publications:** « Passeport pour une liberté réussie » (2010)

- **Divers :** l'ASJ Liège I est structurée en 4 services avec un coordinateur par service : aide à l'insertion socioprofessionnelle (CISP) ; Espace – Rencontres ; service d'aide aux victimes (SAV) et service d'aide aux détenus. Le SAV se situe au 79, rue du Parc à 4020- Liège.

- Partenariat avec la Maison de Justice, la Ville de Liège et son CPAS, le FOREM, les Ecoles de promotion sociale etc.



ASJ LIÈGE II

Service d'Aide Sociale aux Justiciables de l'arrondissement judiciaire de Liège II



Rue Saint Lambert, 84 - 4040 Herstal

Tél. : 04/264.91.82 - Fax : 04/248.48.12 - E-mail : asj.liège2@aigs.be

Site Internet : www.aigs.be

- **Responsable :** Serge GARCET
- **Président(e) CA :** Marc GARCET
- **Equipe :** 8 personnes
- **Équivalents TP :** 4,5 + 4/5 administration

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Fédération Wallonie-Bruxelles.

MISSION GÉNÉRALE

Aide psychologique et sociale aux auteurs, incarcérés ou non et aux victimes ainsi qu'à leurs familles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Soutien psychologique et social ;
- Mise en place d'une aide au plan de détention, de libération à la demande du détenu.

- EP d'intervention : Lantin, Païfve.

- Tél. direct en prison : (Lantin) 04/265.39.00 (Extension 952 – 363)

- Divers : Membre de la Fédération des Services d'Aide Sociale aux Justiciables et de l'AIGS (Association Interrégionale de Guidance et de Santé) : opérateur psychosocial en Wallonie (Basse-Meuse).

ASJ-LUX

Service Laïque d'Aide Sociale aux Justiciables de la province de Luxembourg



Avenue de Bouillon, 45 - 6800 Libramont

Tél. : 061/29.24.95 - Fax : 061/32.86.94

E-mails : coordination@asj-lux.be / aideauxjusticiables@asj-lux.be
aideauxdétenus@asj-lux.be / secretariat@asj-lux.be



- **Responsable :** Cécile DETHIER
- **Président(e) CA :** Monique MOSTIN
- **Equipe :** 7 personnes
- **Équivalents TP :** 5
- **Bénévoles :** 2

POUVOIR SUBSIDIANT

- Fédération Wallonie-Bruxelles.

MISSION GÉNÉRALE

- Aide psychologique et sociale pour les auteurs détenus, les auteurs non détenus, les proches d'auteurs ainsi que les victimes d'infractions et leurs proches ;
- Aide au lien pour les auteurs détenus.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide sociale et aide psychologique ;
- Plan de réinsertion et soutien pédagogique des formations en prison ;
- Mission lien : soutien à la parentalité, groupe de parole, visites encadrées ou individuelles et fêtes familiales ;
- Encadrement de visiteurs bénévoles ;
- Activités de sensibilisation (exemple : l'exposition d'œuvres de détenus « Miroir de l'âme）.

- EP d'intervention : Centre de Détenzione de Saint-Hubert.

- Tél. direct en prison : 061/280.427 (1^{er} bureau) - 061/280.400 (ext. 707)

- Divers : Participation à la cellule drogue ; au comité local de suivi, travail en lien avec les partenaires extérieurs comme par exemple le Forem, le service Après, Médiant...

ASJ-NAMUR

Service d'Aide Sociale aux Justiciables et aux Détenus



Rue Armée Grouchy, 20B - 5000 Namur

Tél. : 081/74.08.14 - Fax : 081/73.35.32

E-mail : asj.namur@belgacom.net / namur.asj@busmail.net

● **Responsables :** Luc ISTACE (coordinateur SAJ) ;

Eliane DELVAUX (responsable SAD)

● **Président CA :** Jean-François KESTEMAN

● **Equipe :** 8 personnes

● **Équivalents TP :** 6,15

● **Bénévoles :** 41



POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Fédération Wallonie-Bruxelles

AGRÉMENT POUR RÉALISER L'AIDE AUX DÉTENUS (SAD)

Activités :

- A la demande des détenus ou de leur famille, accompagnement social et/ou psychologique sans interférence avec l'Administration pénitentiaire ;
- Organisation d'ateliers : culture, sport, contes, aquarelle, musique, bibliothèque-ludothèque, CDthèque..., participation à diverses activités avec d'autres intervenants extérieurs (Relais Enfants-Parents, ADEPPI, premiers soins, chocolat pour les fêtes...) ;
- Encadrement groupe de visiteurs de prison.

AGRÉMENT POUR RÉALISER L'AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTION ET AUX AUTEURS NON INCARCÉRÉS (SAJ)

Activités :

- A la demande des personnes victimes d'infraction, accompagnement social et/ou psychologique, assistance dans les démarches diverses ;
- A la demande des personnes non incarcérées sous le coup de mesures de justice ou de personnes libérées sous condition ou non, accompagnement social et/ou psychologique, assistance dans les démarches diverses.

● **EP d'intervention :** Namur et Andenne.

● **Service intérieur de la prison :** Namur : 081/71.43.10 - Andenne : 085/82.34.00

● **Publications :** Manuel post-pénitentiaire, « Paroles de détenus », « Quand la peine ne vaut pas la peine ».

● **Divers :** Conventions particulières avec ASJ Dinant à Namur et Aide et Reclassement à Andenne.

ASJ TOURNAI

Service d'Aide Sociale aux Justiciables de l'arrondissement judiciaire de Tournai



Rue des Puits l'eau 10 bte 3 - 7500 Tournai

Tél: 069/77.73.43 – Fax : 069/44.19.67

E-mail : info@slaj-wapi.be

Site Internet : www.slaj-wapi.be

● **Coordinateur:** Eddy DESMECHT

● **Président(e) CA :** David BERTONCINI

● **Equipe :** 12 personnes

● **Équivalents TP :** 10,2

POUVOIR SUBSIDIANT

- Fédération Wallonie-Bruxelles

MISSION GÉNÉRALE

Aide psychosociale aux personnes confrontées à un fait qualifié d'infraction. Le service s'adresse aux personnes victimes, auteurs (détenus ou non) ainsi qu'aux proches de celles-ci.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Mission Lien Parents-Enfants ;
- Coordination pédagogique.

● **EP d'intervention :** Tournai et Leuze

● **Tél. direct en prison :** Tournai : Accessible via la centrale : 069/890.310 – extension : 393 et 395. Leuze : Accessible via la centrale : 069/849.111 ou 069/849.145

ASJ VERVIERS

Service d'Aide Sociale aux Justiciables

Rue de la Chapelle, 69 - 4800 Verviers
Tél. : 087/33.10.89 - Fax : 087/33.69.54 - E-mail : sasj.verviers@gmail.com

- **Responsables :** Katty DE VLIEGHER (coordinatrice du SAV et de Regain)
- **Président CA :** Patrick FONCK
- **Equipe :** 9 personnes
- **Équivalents TP :** 6,09
- **Bénévoles :** 3 visiteurs de prison

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Communauté germanophone ;
- Région wallonne.

MISSIONS GÉNÉRALES

- Aide psychologique et sociale aux victimes (SAV) et à leur(s) proche(s) ;
- Accompagnement et soutien psychologique des enfants victimes ou témoin de violences conjugales ou ayant un parent détenu ou libéré (aide aux liens) ;
- Aide psychologique et sociale aux auteurs et présumés auteurs d'infractions pénales non détenus ainsi qu'à leurs proches (Regain) ;
- Aide psychologique et sociale aux détenus ainsi qu'à leur famille et à leurs proches (SAD et Projet Dialogue).

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Soutien social (en français et en allemand) et psychologique ;
- Soutien psychologique des enfants de détenus.

La prison de Verviers ayant fermé ses portes au 30.11.2013, le SAD de Verviers travaille actuellement à la prison de Lantin aux côtés des ASJ Liège I et Liège II.

- **EP d'intervention :** Lantin.
- **Divers :** Membre de la Fédération des Services d'Aide Sociale aux Justiciables, Membre du Relais social, Membre du Plan de cohésion sociale, visiteurs de prison sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté germanophone.



AVANTI ASBL

Rue de l'Abattoir, 12 - 6031 Marchienne
Tél. : 071/53.54.11 - Fax : 071/53.54.12 - E-mail : avanti.mf@skynet.be
Site Internet : www.avanti-asbl.be



- **Responsable :** Isabelle HEINE
- **Président(e) CA :** Martine BANTUELLE
- **Equipe :** 8 personnes et un vacataire
- **Équivalents TP :** 5,7
- **Bénévoles :** 1

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Région wallonne (CISP) ;
- Fonds Maribel social ;
- CPAS de Charleroi ;
- Loterie Nationale ;
- Province du Hainaut (DGAC).

MISSION GÉNÉRALE

Actions d'insertion socioprofessionnelle en faveur de personnes en situation de grande précarité et/ou en rupture sociale dont les détenus et ex-détenus.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Activités suspendues pour cause de travaux à la prison de Jamioulx.

- Programme de formations professionnelles (module de confirmation de projet, formation carrelage, ateliers d'expression artistique, job coaching...)
- **EP d'intervention :** Jamioulx (activités en suspens).



AVFPB

Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique



Rue de l'Etang Derbaix, 2 - 7033 CUESMS (Mons)

Tél. : 087/22.02.25 - Fax : 087/22.02.25 - E-mail : avfpb@hotmail.com

Site internet : www.visiteursdeprison-avfpb.be/

- **Contact :** Solange Pourveur
- **Présidente CA :** Solange Pourveur
- **Equipes :** 50 bénévoles répartis dans la plupart des prisons de Wallonie et de Bruxelles.
- **Equivalent TP :** 0

POUVOIRS SUBSIDIANTS

Aucun.

MISSION GÉNÉRALE

- Aider ses membres à progresser en tant que visiteurs dans l'écoute et l'accompagnement ;
- Partager l'expérience d'aide sociale et psychologique apportée aux détenus et à leurs proches ;
- Faciliter la démarche citoyenne et volontaire en vue de faire connaître la réalité de la vie carcérale à la population ;
- Favoriser la reconnaissance d'un statut officiel de visiteur bénévole ;
- Etablir des liens avec les autres associations belges et européennes de visiteurs de prison ;
- Favoriser la collaboration avec les autres intervenants en prison.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Ecouter, soutenir et accompagner les détenus surtout pendant leur détention.
- **EP d'intervention :** La plupart des établissements pénitentiaires situés en Wallonie et à Bruxelles
- **Partenariats :** liens créés avec différents pays européens, dans le cadre d'échanges, de la réalisation de projets et de la participation à des colloques.
- **Membre du :** « Groupe Europe » avec ANVP (France), EFK (Allemagne), NAOPV (GB), Bonjo (P-B) et d'autres associations de pays voisins ; partenariat dans la réalisation de projets et l'organisation de certains colloques européens.
- **Publication :** « Trait d'union » (11 numéros au 31/12/2017)

CAL/LUXEMBOURG

Centre d'Action Laïque de la province de Luxembourg



Rue de l'ancienne Gare, 2 - 6800 Libramont

Tél. 061/22.50.60 - Fax 061/22.56.48

E-mail : courrier@cal-luxembourg.be – Site Internet : www.cal-luxembourg.be



- **Responsable :** Marie-Ange CORNET
- **Présidente CA :** Cécile ARTUS
- **Equipe :** CAL/Luxembourg (APE) : 4
Conseil Central Laïque : 18 dont 2 à mi-temps
Etablissement d'Assistance Morale Lux : 2
- **Bénévoles :** oui

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Le **Ministère de la Justice** via le Conseil Central Laïque pour les salaires des délégués laïques.
- La **Province de Luxembourg** pour les frais de fonctionnement (via l'Etablissement d'assistance morale) + subside culturel.
- La **Région wallonne** pour les postes APE et projets Affaires Sociales – Santé.
- La **Fédération Wallonie-Bruxelles** en éducation permanente.

MISSIONS GÉNÉRALES

- Projets d'éducation permanente, liés au public LGBT (lesbian, gay, bi, trans) et aux assuétudes.
- Service à la communauté philosophique non confessionnelle de la province de Luxembourg.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Préparation à la sortie de prison (Arlon) ;
- Bibliothèque et vidéothèque : encodage et gestion par un détenu et une volontaire extérieure (Arlon) ;
- Soutien de l'Organe de Concertation des Détenus (Arlon et Marche-en-Famenne) ;
- « Boule-de-Neige » : réduction de risques entre pairs dans la consommation de drogues ;
- Mise en place de techniques d'écoute, entretiens individuels (à la demande de la personne détenue) ;
- Membre du groupe local de pilotage drogue (Saint-Hubert) ;
- Membre du Comité Local de Suivi (Arlon) ;
- Soutien aux comités de rédaction du journal de la prison (Arlon et Marche-en-Famenne).

- **EP d'intervention :** Arlon, Saint-Hubert et Marche-en-Famenne

- **Divers :** Jeu de l'oie visant la prise de conscience de l'univers carcéral : « **Non-lieu** » (animations pédagogiques).

C.A.P. FLY

Rue du ruisseau, n°17 - 4000 LIEGE
Tel : 04/228.07.04 - Fax : 04/227.78.62
Mail : info@capfly.be / Site : <http://www.capfly.be>

- **Responsable :** Ushy DEBRAS
- **Président CA :** Michel DUCHATEAU
- **Equipe :** 19 personnes
- **Bénévoles :** 5
- **Equivalent TP :** 4

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Wallonie pour la mission générale.
- Ville de Liège (Plan de cohésion sociale) pour le travail en milieu carcéral.

MISSION GÉNÉRALE

Prise en charge des usagers de drogue (médicale, sociale et/ou psychologique)

SPÉCIFICITÉ EN PRISON

Travailleurs : 1 intervenante sociale (mi-temps) et 1 psychologue (1 journée/semaine).

Les accompagnements, pendant la peine, visent plusieurs objectifs :

- Soutenir et écouter le détenu usager de drogue.
- Préparer la sortie : remise en ordre administrative, mutuelle, allocations de remplacement, recherche de logement, de formation et/ou d'emploi, etc.
- Garantir l'accès aux soins médicaux :
 1. Assurer l'inscription des personnes dépendantes dans un circuit de soins (pour les nouvelles demandes).
 2. Assurer la continuité des soins (pour les personnes déjà inscrites au centre avant leur détention). Permettre aux patients de recevoir leur traitement de substitution dès leur entrée en prison.
- Réduire les risques liés à la consommation (récidive, insécurité etc) : en travaillant la fonction du produit.
- Favoriser le maintien des liens avec l'extérieur (lutter contre les effets désocialisants de la détention, lutter contre l'exclusion qui peut engendrer un passage en prison).
- Assurer une écoute et un soutien aux familles.

EP d'intervention : Principalement à la prison de Lantin

- **Partenariat :** - Collaborations régulières avec le service Step by step, l'infirmérie de Lantin (via le docteur Skrzypek), la CAAP, les CPAS, les centres d'hébergement, l'ASJ, les avocats, les aumôniers, les centres de formation etc. Il ne s'agit évidemment pas d'une liste exhaustive.
- Partenariat avec le réseau Risquer moins, J&co, le Relais social du pays de Liège
- **Membre de :** Comité de pilotage de Step by step (service de la Féditow) et du projet fédéral « Drogue et prison » au sein de la prison de Lantin ; Groupe de Pilotage Lantin drogue.



CAP-ITI

Centre d'Accueil Postpénitentiaire et d'Information aux Toxicomanes Incarcérés

Avenue Albert, 29 - 1190 Bruxelles

Tél. : 02/538.47.90 - Fax : 02/534.76.27 - E-mail : capiti@skynet.be

Site Internet : www.capiti.be

- **Responsable :** Josette BOGAERT

- **Président CA :** Juliette VILET

- **Equipe :** 13 personnes

- **Équivalents TP :** 9

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- COCOF
- Réduire et compenser ASBL
- Fonds Maribel social et Actiris (ACS)

MISSIONS GÉNÉRALES = SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Prévention : information aux détenus et ex-détenus sur les centres de cure et de postcure sur le territoire de Bruxelles et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
 - Accompagnement social et/ou psychologique de détenus ou ex-détenus usagers de drogues (+ alcool et médicaments) de leur famille et proches ;
 - Formation du personnel pénitentiaire ;
 - Formation et supervision de stages d'étudiants (psychologue ou assistant social) ;
 - Réinsertion / Réhabilitation : démarches en vue de la suppression du casier judiciaire (non financé).
- **EP d'intervention :** Forest, Berkendael, Saint-Gilles, Ixte et Nivelles.
- **Brochure :** « A qui s'adresser ? » : brochure reprenant toutes les adresses utiles, mise à jour tous les 5 ans. Accessible sur le site www.capiti.be



CENTRE L'ORÉE

Centre d'accueil et de traitement des dépendances



Avenue Maréchal Joffre, 149 - 1180 Uccle

Tél. : 02/347.57.57 - Fax : 02/343.02.39 - E-mail : e.therapeutes@centreloree.be

Site Internet : www.centreloree.be

Responsable : Dounia Aarab

Président(e) CA : Docteur Charles Kornreich

Equipe : 22 en 2016

Équivalents TP : 11.9 en 2016

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- INAMI (COCOM) : convention de revalidation
- Maribel sociale : 38 h fonction éducateur spécialisé
- ACS : 19 h fonction animateur pédagogique

MISSION GÉNÉRALE

En 1987, l'article 3 du statut déclare « *L'association a pour objet :* »

- *d'accueillir et d'aider les personnes ayant des problèmes de drogues, d'alcool, de médicaments (...), ainsi que leur entourage ;*
- *de réaliser des recherches et des études sur les divers aspects des problèmes liés à l'usage et l'abus de drogues, d'alcool et de médicaments (...);*
- *de développer une politique concertée et coordonnée en matière d'aide, de soins, de rééducation, de réadaptation et de revalidation des personnes ayant des problèmes de drogues, d'alcool et de médicaments (...), ainsi que leur entourage.* » (Annexe au moniteur belge 1987)

1991, modifications des statuts. Notamment, le traitement médical intervient lors de la rééducation, la réadaptation, la revalidation (Le Centre L'Orée).

À sa création, le projet s'était orienté vers le traitement par la sociothérapie (la vie en communauté). En 1992, L'Orée devient un centre d'accueil et de traitement des dépendances. L'abstinence n'est plus la condition du traitement mais devient un moyen pour une réadaptation psychosociale et une meilleure qualité de vie. Le travail proposé est psycho-socio-thérapeutique avec pour but d'offrir la possibilité de bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi, même en cas de difficultés à maintenir une abstinence.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Parmi les patients pris en charge à l'Orée, nous accueillons un nombre limité de justiciables (en libération conditionnelle et libération à l'essai sous le régime de la défense sociale principalement). Dans la plupart des cas, le justiciable introduit une demande de permission de sortie pour pouvoir se rendre directement au centre l'Orée pour un entretien de candidature et ainsi pouvoir se faire une idée du fonctionnement du centre. La criminologue et le médecin-psychiatre peuvent également à la demande se rendre en prison afin de mener cet entretien.

L'équipe maintient régulièrement des contacts avec les différentes associations actives en prison et services psychosociaux internes qui orientent les détenus vers notre centre de jour.

- **Divers :** Pour toute demande de candidature de justiciables : Constance Delvigne (criminologue)

CEFOC

Centre de Formation Cardijn ASBL



Rue Saint Nicolas, 84 - 5000 Namur

Tél. : 081/23.15.22 - Fax : 081/23.15.22 - E-mail : info@cefoc.be

Site Internet : www.cefoc.be

■ **Secrétaire général :** Philippe PIERSON

■ **Directrice :** Véronique HERMAN

■ **Président(e) CA :** Michel CARLIER

■ **Equipe (de formateurs permanents) :** 12 personnes (+ 1 secrétaire)

■ **Équivalents TP :** 8,72

■ **Equipe centrale :** organe de décision élu pour trois ans réunissant 6 représentants des participants à la formation, 2 formateurs volontaires et le directeur. Travail de vigilance et de suivi des options de l'institution et de leur mise en œuvre.

■ **Bénévoles :** appelés « volontaires » (une soixantaine)

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Région Wallonne ;
- Etat fédéral.

MISSION GÉNÉRALE

Formations pour adultes issus ou solidaires des milieux populaires (population fragilisée du point de vue économique, social, culturel) afin de s'interroger sur le sens de sa vie et de réfléchir au « comment vivre ensemble » de manière plus citoyenne dans une société plus démocratique et plus solidaire. Quatre week-ends de formation/an, des journées régionales et +/- 50 groupes de formation sur des questions de société, y compris celles touchant aux convictions philosophiques et religieuses. Travaux de recherche (analyses et études) sur diverses questions de société.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Ateliers de réflexion pour prendre la parole, débattre en groupe, aborder des questions de société à partir situations de vie individuelle. Objectifs secondaires visés par la méthode : développement de la confiance en soi, dans les autres ; construction de points de repères pour l'avenir. Outils : analyse de situation-problème, expression des sentiments, photo langage, jeux de rôle... (pour favoriser l'expression et la prise de parole). **Activité en stand by pour le moment.**

■ **EP d'intervention :** Activité en suspens pour le moment. Auparavant : Jamioulx, Lantin section femmes et hommes (arrêt et peine), Marneffe.

■ **Publications :** Revue trimestrielle « *Atout sens* » avec dossiers thématiques - Quelques exemples : « *Se former en prison, l'impossible défi ?* » (2010) ; « *Musulmans et non-musulmans* (2015) ; « *Vieillir et mourir, ici et aujourd'hui* (2016) ; « *Le lièvre et la tortue. A la recherche d'un temps humanisé* » (2017) ainsi que des analyses sur diverses questions de société (cf. site).

■ **Divers :** Secteur de l'Education permanente, reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles (décret 17/07/03) en Action associative pour 5 ans (axe 1 et axe 3.2) : 2016-2020.

* CIEP NAMUR

Centre d'Information et d'Education Populaire

Place de l'Illon, 17 - 5000 Namur
Tél. : 081/83.05.11 - E-mail : ciep.namur@lilon.be
Site Internet : www.ciepnamur.be

- **Président(e) CA :** Pierre REMAN
- **Equipe :** 7 personnes
- **Équivalents TP :** 5.5
- **Bénévoles :** 4

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- + subsides ponctuels en fonction des appels à projets

MISSIONS GÉNÉRALES

- Association d'Education permanente dont la principale activité consiste à organiser des rencontres de citoyennes et de citoyens afin qu'ils puissent exprimer des problèmes, des aspirations, déterminer et faire des propositions aux mandataires politiques concernés ;
- Proposer des formations de travailleurs sans emploi en vue de favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle ; il soutient notamment des demandeurs d'emploi qui suivent des formations qualifiantes dans le cadre de la Promotion sociale ;
- Organiser des groupes d'alphabétisation pour permettre à chacun(e) d'apprendre à lire et à écrire ou de se perfectionner en expression orale et écrite.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Organisation de groupes d'alphabétisation pour permettre à chaque détenu de mieux comprendre la société et le système dans lequel il se trouve.

EP d'intervention : Andenne.



* CROIX-ROUGE DE BELGIQUE

Rue de Stalle, 96 - 1180 Bruxelles
Référent détention : Luc Mélardy : tél. : 02/371.33.15 -
E-mail luc.melardy@croix-rouge.be
Département Action sociale : tél : 02/371.33.18 -
E-mail : departement.action.sociale@croix-rouge.be

Site Internet : www.croix-rouge.be

- **Responsable :** Pierre HUBLET, Directeur général
- **Président CA :** Edouard Croufer, Président Communautaire
- **Equipe :** 9200 volontaires – 550 salariés

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Donateurs
- Pouvoirs publics

MISSION GÉNÉRALE

Prévenir et atténuer les souffrances des hommes en conformité avec ses principes fondamentaux tant sur le plan de la santé que sur le plan social et psycho-social.
L'Action sociale a pour objectif d'améliorer le bien-être des personnes vulnérables. Elle apporte des réponses en adéquation avec les réalités sociétales que sont la pauvreté et la précarité, la solitude et le vieillissement, la détention.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Pour agir contre les effets de la détention, l'Action sociale organise des activités et services en milieu pénitentiaire centrées sur la rencontre des besoins affectifs et relationnels du détenu et de sa famille.

- **Itinérances** : service aux familles dans l'impossibilité d'accompagner leur(s) enfant(s) en visite à son parent dans le cadre des visites spécifiques enfants – parents détenus. Accompagnement par un réseau de volontaires – formés en encadrés- de ces enfants en visite à leur parent détenu dans la régularité et la continuité, en complémentarité et collaboration avec les services liens (Relais enfants parents et services d'aide aux détenus) et avec le soutien de la FWB (Maisons de Justice – Enfance)
 - **Extensions du projet Itinérances** : Accompagnement des enfants élevés par leur maman en prison afin qu'ils puissent fréquenter une crèche.
 - **Accompagnement d'enfants vers le Centre communautaire pour jeunes de Saint-Hubert** afin qu'ils puissent visiter leur parent mineur.
 - **Projet spécifique dans certains EP** : Café Philo, atelier d'art plastique avec des détenus, animations autour de la lecture, jeux de société...
 - **À la demande** : Formation Brevet Européen Premiers secours (BEPS)
 - **Projet pilote à l'EP de Marche-en-Famenne** : formation de détenus afin qu'ils soient qualifiés pour dispenser la formation BEPS à d'autres détenus.
- **EP d'intervention :** Tous (Bruxelles et Wallonie)
- **Partenariats :** Fonds Houtman(ONE) – Relais Enfants Parent – Services d'Aide aux détenus



DISPOSITIF RELAIS

Rue des Alliés, 307 - 1190 Forest

Tél. : 02/533.10.76 - Fax : 02/539.38.98 - E-mail : dr1190@hotmail.com

Site : Page facebook de "ASBL Dispositif Relais" ; site internet en cours de création

- **Responsable :** Tahar El Hamdaoui
- **Président CA :** Tahar El Hamdaoui
- **Equipe :** 10 personnes
- **Equivalent TP :** 7,5 ETP

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- COCOM (en cours) ;
- Contrat de Quartier Abbaye (Forest) ;
- Fond Social Européen (F.S.E.) ;
- Politique des Grandes Villes 2015 ;
- Actiris.

MISSION GÉNÉRALE = SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Accompagnement social et soutien psychologique aux détenu(e)s, ex-détenu(e)s de 18 à 25 ans ou personnes libérées sous conditions alternatives à la détention par le juge d'instruction, par le juge du fond et par le tribunal d'application des peines (TAP) ;
- Soutien à la personne libérée sous conditions ou l'ex-détenu de manière régulière, aide dans ses démarches de réinsertion sociale et professionnelle via une approche holistique permettant de prendre en charge le jeune dans sa totalité et dans son contexte familial ;
- **2 axes d'action :**

Axe psychosocial : vise à offrir un lieu de parole où le jeune (ex-)détenu(e) peut exprimer ses difficultés dans un climat de confiance. Accompagnement des démarches en vue de la réinsertion à la sortie de prison: soutien au projet individuel de réinsertion sociale de chaque jeune; aide administrative et juridique; travail psychosocial sur la résilience et la résistance; collaboration avec les familles. Accompagnement sur mesure selon le projet spécifique et unique à chaque jeune ;

Axe éducatif : vise à proposer des activités psycho-culturelles et sportives (atelier de théâtre-action, sorties culturelles, séjour de rupture, projet d'hippothérapie avec la police montée, atelier maîtrise de soi et initiation à la non-violence par les arts martiaux, activité voile, ...) favorisant la résilience, le renforcement des habiletés sociales et permettant de (re)créer du lien avec la société. Système de parrainage par la société civile et actions de solidarité citoyenne permettant une valorisation des compétences du jeune et des rencontres privilégiées dans un contexte différent.

- **EP d'intervention :** les prisons bruxelloises

- **Partenariats :** juges d'instruction, Tribunal d'Application des Peines (TAP), Maison de Justice, Service des Mesures Alternatives (MAM), Maison de l'Emploi, Mission locale de Forest, Actiris, CPAS de Forest.



FAFEP

Fédération des Associations pour la Formation et l'Education en Prison



Rue Rioul, 22 - 4500 Huy

Tél. : 085/21.45.83 - E-mail : fafep@yahoo.fr



- **Président(e) CA :** Marie-Noëlle VAN BEESEN

- **Composition CA :** 1 administrateur par ASBL membre

- **Composition AG :** Les administrateurs + un représentant par ASBL membre
(NB : au moins un représentant de chaque ASBL est un travailleur de terrain)

MISSION GÉNÉRALE

Promouvoir, coordonner et harmoniser l'ensemble des interventions de formation et d'éducation en prison.

Publications :

- « *Vade Mecum à l'intention des enseignants, formateurs et animateurs travaillant en milieu pénitentiaire* » publié en 2017 (collaboration EPS, CAAP, FAFEP, SPF Justice), téléchargeable sur le site de la CAAP ;
 - « *Programme éducatif minimum* », publié en 2012, téléchargeable sur le site de la CAAP ;
 - « *Livre blanc* » publié en 1998 et en mars 2004 ;
 - « *Enquête sur la provenance sociale et le niveau scolaire des détenus en Belgique* » (juin 2000-juin 2001) publié en octobre 2001.
-
- **ASBL affiliées (12) :** ADEPPI ; Aide et Reclassement ; A.P.R.E.S. ; A.S.J. Liège 1 ; A.S.L.J. Luxembourg ; ASJ Marche ; ASJ Tournai ; CeFoC ; FAMD ; Lire et Ecrire Charleroi Sud Hainaut ; ORS Charleroi et SLAJ-V Bruxelles.
 - **Divers :** La FAFEP est membre fondateur de la CAAP et participe à des projets pédagogiques et culturels nationaux ou internationaux en lien avec d'autres institutions (Promotion sociale, Lire et Ecrire, Fonds social européen, UNESCO, etc.)

* FAMD

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus



Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/537.59.28 - Fax : 02/537.10.93 - E-mail : admin@smbg-famd.be

Site Internet : www.famd.be / www.smbg.be

* **Responsable :** Tania RAMOUDT

* **Président(e) CA :** Serge VANDERVORST

* **Équivalents TP :**

- Secrétariat : 3 ETP
- Assistance morale : 9 ETP
- Service psychosocial : 2,5 ETP
- Service animation et formation : 1 ETP

* **Bénévoles :** 50 conseillers moraux

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- **VDAB et Actiris** (Secrétariat) ;
- **SPF Justice** (Assistance morale) ;
- **COCOM** (Service d'aide psychosociale) ;
- **Actiris** (Service animation et formation) ;
- **Maribel** (Service d'aide psychosociale).

MISSION GÉNÉRALE

A la demande, accompagnement et soutien aux détenus, ex-détenus et leurs familles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- L'assistance morale est assurée par des conseillers moraux rémunérés et bénévoles, représentants de la laïcité en prison, qui ont pour mission l'assistance morale individuelle (écoute, soutien et orientation) et collective (mise en place et coordination d'activités collectives) ;
 - Le service d'aide psychosociale offre un accompagnement social et/ou psychologique aux détenus, ex-détenus, proches et familles en vue de favoriser la réinsertion sociale des personnes détenues ou l'ayant été. Le champ de travail du service d'aide psychosociale est limité à la région de Bruxelles-Capitale, c'est-à-dire les détenus des prisons bruxelloises ainsi que les ex-détenus, les proches et les familles en lien avec Bruxelles.
 - Le service animation et formation, actif dans les prisons bruxelloises, offre la possibilité aux détenus de participer à diverses activités socioculturelles durant leur détention.
- * **EP d'intervention :** Le service social ainsi que le service animation et formation travaillent dans les prisons bruxelloises, tandis que l'assistance morale s'effectue dans toutes les prisons belges.
- * **Divers :** La FAMD est membre de la **FIDEX**, **FAFEP**, **CAAP**, **Réseau Art et Prison** et de la **FDSS**.

* FÉDÉRATION SAJ

Fédération des Services d'Aide aux Justiciables



Rue des Puits l'eau, 10bte3 - 7500 Tournai

Tél. : 069/21.10.24 - E-mail : info@federationsaj.be

* **Président CA :** Eddy DESMECHT

* **Composition CA :** 1 représentant de chaque service

* **Composition AG :** 2 représentants de chaque service

MISSION GÉNÉRALE

Contribuer à la promotion des membres et de leur action, les représenter auprès des instances de tutelle.

* **Public :** Auteurs, Auteurs détenus, Proches d'auteurs, Victimes

* **Publication :** « Supports d'information à destination des proches et des familles de détenus » édité par la Fédération des Services d'Aide aux Justiciables

* **Les 18 membres :** ASJ-Arlon, SLAJ-V – Bruxelles, ORS Espace Libre-Charleroi, Arbor&Sens SLAJ-Dinant, Aide et Reclassement-Huy, ASJ-Liège, SLAJ-Herstal, L'autre lieu-Marche-en-Famenne, Résilience-Mons, ASJ-Namur, SLAJ-Neufchâteau, La Touline-Nivelles, Après-Bruxelles, SLAJ-Tournai, SAJ-Verviers, SOS Viol-Bruxelles, Prévention Violences Conjugales-Bruxelles et Relais Enfants-Parents-Bruxelles.

FEDITO BXL

Fédération Bruxelloise Francophone des Institutions pour Toxicomanes

Rue du Président 55 - 1050 Bruxelles
Tél. : 02/514.12.60 - E-mail : courrier@feditobxl.be
Site Internet : www.feditobxl.be

- **Responsable :** Sébastien ALEXANDRE
- **Présidente CA :** Josette BOGAERT
- **Equipe :** 4 personnes
- **Équivalents TP :** 3,25
- **Membres :** 26 associations

POUVOIR SUBSIDIANT

- COCOF

MISSIONS GÉNÉRALES

- Faire connaître et reconnaître la nécessité et l'existence de structures spécifiques de prévention, d'aide, de soins et de réduction des risques pour toxicomanes et pour les personnes concernées par les assuétudes prises au sens large du terme ;
- Assurer la coordination et la concertation des institutions et services membres et, plus largement, avec d'autres secteurs préoccupés par le « phénomène » drogues (ASJ, CAAP, etc.).

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Certaines associations membres travaillent en prison (C.A.P.-I.T.I., L'Ambulatoire-Forest, etc.)

Membres : 26 ASBL membres : Addictions, C.A.P.-I.T.I., CATS, Dune, Centre médical ENADEN, Eurotox, FARES, Infor-Drogues, Interstices C.H.U. Saint-Pierre, La Liaison antiprohibitionniste, L'Ambulatoire-Forest, La M.A.S.S. (Maison d'Accueil Socio-Sanitaire) de Bruxelles, La Trace, Le Pélican, Le Point d'Appui Assuétudes (P.A.A.) du C.B.P.S, L'Equipe (Babel – La Pièce), L'Orée, Modus Vivendi, Projet Lama, Prospective Jeunesse, Réseau d'Aide aux Toxicomanes (R.A.T.), Réseau Hépatite C, Syner'Santé, Transit, Unité Assuétudes du Centre Chapelle-aux-Champs et Univers Santé.

● Publications :

- « Cadre d'intervention en prison des Services actifs en toxicomanies : principes et propositions » : réflexions du secteur toxicomanies bruxellois et wallon, septembre 2007.
- « Politique Drogues et Plan Drogues en région de Bruxelles-Capitale », juin 2015.
- « Propositions pour une politique globale et intégrée en matière d'alcool », avril 2016.
- <https://feditobxl.be/fr/ressources/positionnements/>
- Lettre d'information mensuelle.

● **Divers :** la FEDITO Bxl est incluse dans le décret « Toxicomanies » de la COCOF de 1995.



FIDEX

Fédération Bruxelloise des Institutions pour Détenus et Ex-détenus

Avenue Albert 29 - 1190 Forest
Tél : 02/215.89.90 - 0479.26.54.37- E-Mail : kris.meurant@transitasbl.be

- **Président(e) CA :** Kris MEURANT
- **Vice-président :** Tinaïg RUDOLPH
- **Trésorier :** Anne WALRAVENS
- **Secrétaire :** Thierry CHANTRAIN
- **Composition du CA :** 1 personne désignée parmi les 2 représentants de chaque association membre nommée par l'A.G.
- **Composition de l'AG :** 2 représentants de chaque association membre de l'ASBL

FINANCEMENT

- Cotisation des membres

ORIGINE

A force de se croiser dans les prisons bruxelloises, la question d'une coordination entre les ASBL a émergé. Pour y répondre : création de la FIDEX et conception d'une charte éthique.

OBJECTIFS

- Assurer la coordination et la concertation des associations membres.
- De défendre et de promouvoir les intérêts et les missions des institutions membres qui le sollicitent officiellement.
- Faire connaître et reconnaître la nécessité et l'existence de structures de prévention, d'éducation, d'aide psychosociale, juridique, de réinsertion, de médiation et de soins spécifiques pour prévenus, détenus, ex-détenus, internés et leurs proches
- Etre un interlocuteur privilégié des médias et des pouvoirs publics, dans l'élaboration d'une politique de réinsertion de prévenus, détenus, internés et dans la recherche scientifique se rapportant à la détention et à ses conséquences au sens large du terme.
- Etre un organe de pression se proposant d'être vigilant quant au respect des droits de l'Homme des personnes prévenues, détenues, internées, libérées et de leurs proches et de promouvoir l'amélioration des conditions de détention, de réinsertion et de recours à des peines alternatives.

selon les
membres
▼



★ GSARA

Groupe Socialiste d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel



Rue du Marteau, 26 - 1210 Bruxelles

Tél. : 02/218.58.85 - Fax : 02/217.29.02 - E-mail : info@gsara.be

Site Internet : www.gsara.be

- **Directeur :** Renaud BELLEN
- **Président CA :** Olivia PTITO
- **Equipe :** 44 personnes
- **Équivalents TP :** 41 ETP

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- **Fédération Wallonie-Bruxelles :** Mouvement d'Education permanente et Atelier de production ;
- **Région wallonne :** CISP.

MISSIONS GÉNÉRALES

- Susciter un regard et une réflexion sur l'image et le son afin d'en maîtriser les enjeux ;
- Faire connaître les moyens audiovisuels, en partager les connaissances et les méthodes ;
- Proposer des programmes d'animation et de formation avec et aux outils de la vidéo, de la radio, de la photo et de l'informatique ;
- Réaliser, produire et coproduire des films à caractère pédagogique, éducatif, social et politique, ainsi que des films documentaires de création.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Atelier de formation et d'expression aux techniques audiovisuelles (vidéo, radio, photo...) avec la volonté d'apporter l'outil « Education permanente » dans la prison, avec tout ce qu'il a de formatif et de responsabilisant. Les objectifs poursuivis sont, entre autres, d'acquérir une plus grande autonomie face aux médias et aux contenus qu'ils véhiculent ; d'apprendre et d'expérimenter de nouvelles techniques ; de développer les compétences et attitudes sociales telles que l'écoute, l'expression, l'autoévaluation, l'engagement ; de permettre au détenu de se resocialiser (accès à la création, au droit à l'initiative, à la communication, à la réflexion...) ; d'analyser des documentaires/ fictions, apprentissage du langage cinématographique, de permettre de s'exprimer au moyen de l'outil photographique et du langage de l'image, apprentissage des techniques vidéo/son/photo ; de réaliser de courts sujets en vidéo ou un vidéogramme style reportage ou documentaire ou exposition photo sur base d'une thématique choisie par les détenus.

- **EP d'intervention :** varie selon les projets (auparavant Lantin, Paifve, Tournai).
- **Publications :** DVD réalisés par les détenu(e)s de Lantin et de Paifve. Un DVD « Liberté sur paroles » réalisé par Jean-Marc Mahy et Daniel Nokin et produit par le GSARA.

★ I.CARE ASBL

Rue d'Ecosse 62 - 1060 BXL

0470.17.69.96

info@i-careasbl.be

www.i-careasbl.be

- **Responsable :** Vinciane SALIEZ
- **Président CA :** Kris MEURANT
- **Equipe :** 8
- **Bénévoles :** 0
- **Equivalent TP :** 5.1 ETP

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Cocof
- SPF Santé Publique

MISSION GÉNÉRALE

Laboratoire d'innovations en santé et milieux fermés

SPÉCIFICITÉ EN PRISON

- promotion de la santé en cellulaire ;
- mise en place d'un projet pilote de prise en charges d'usagers de drogues.
- **EP d'intervention :** Berkendael et St Gilles
- **Partenariat :** Différents services d'accompagnements d'usagers de drogues, Fédération Laique de plannings familiaux, etc.
- **Membre de :** CAAP, Fidex, Plate forme BXL promotion de la santé
- **Publications :** « Murs Murs », newsletter bimestrielle, interface des pratiques de soins de santé en milieux fermés.



● L'AMBULATOIRE-FOREST

Chaussée d'Alsemberg, 208 - 1190 Bruxelles

Général : Tél. : 02/648.50.18 - Fax : 02/649.21.58 -

E-mail : info@ambuforest.be

Projet Internés : 02/648.50.18 - Fax : 02/649.21.58 -

E-mail : agentdeliaison@ambuforest.be

Site Internet : www.ambuforest.be

● **Responsable** : en cours de désignation

● **Président(e) CA** : Jean-Claude Praet

● **Equipe** : 11 personnes

● **Équivalents TP** : 7

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Commission communautaire française (COCOF) : agrément en tant que **Service Actif en Matière de Toxicomanies** ;
- Fonds Maribel social : appoint en personnel ;
- SPF Santé Publique : Agent de liaison pour patients incarcérés sous le statut de la défense sociale.

MISSION GÉNÉRALE

Accueil, orientation, accompagnement et réinsertion psychosociale pour personnes justiciables ayant des difficultés liées aux assuétudes.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Accompagnement psychologique et social à la demande de détenus souffrant d'assuétudes. Entretiens individuels et/ou démarches avec l'avocat, la famille, les autres services en vue de la réinsertion et du soin.
- Liaison entre l'Annexe de la prison de Forest et les services susceptibles d'accueillir les personnes incarcérés sous le statut de la défense sociale
- **EP d'intervention** : Forest, Berkendael, Saint-Gilles et Ixelles. Ponctuellement ailleurs, après un transfert, pour clore le dossier et passer le relais.



● L'AUTRE LIEU ASBL

Service d'Aide Sociale aux détenus de Marche-en-Famenne

Service d'Aide Sociale aux justiciables de Marche-en-Famenne



Chaussée de l'Ourthe, 121 - 6900 Marche-en-Famenne

Tél/Fax : 084/44.56.86

E-mail : direction@lautrelieu.be, asjmarche@lautrelieu.be (ASJ)

● **Directrice** : Anne-Elisabeth COLAS

● **Président(e) CA** : Yasmine PELZER

● **Equipe** : 4 personnes ASJ, 3 personnes SAD hors direction

● **Équivalents TP** : 4,41 ETP hors direction

● **Bénévoles** : 5

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Fédération Wallonie-Bruxelles : Pour le service d'aide aux détenus
- Fédération Wallonie-Bruxelles : Pour le service d'aide aux justiciables

MISSION GÉNÉRALE

Aide psychologique et sociale aux personnes incarcérées de l'établissement pénitentiaire de Marche-en-Famenne (SAD) ; aux auteurs non détenus et aux victimes d'infractions (ASJ) ainsi qu'aux familles de tous ces publics et à la demande de ceux-ci.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide psychologique et sociale aux personnes détenues ainsi qu'à leurs proches ;
- Maintien et restauration du lien entre les personnes incarcérées de la prison de Marche et leur(s) enfant(s) ;
- Coordination pédagogique au sein de l'établissement pénitentiaire de Marche-en-Famenne (activités de formation).
- **EP d'intervention** : Etablissement pénitentiaire de Marche-en-Famenne (maison de peine, maison d'arrêt et quartier femme)
- **Contact en prison** : 084/32.62.03
- **Divers** : Contact Directrice 084/44.56.86 - Contact AS SAD : 084/32.62.03 – contact coordinateur pédagogique 084/32.61.32

LA TOULINE NIVELLES I

Service d'Aide aux Détenus, aux Justiciables et aux Victimes

Avenue du Burlet, 4A - 1400 Nivelles

Tél. : 067/22.03.08 - Fax : 067/79.13.97 - E-mail : contact@latouline.be

Site Internet : www.latouline.be

- **Responsable :** Florence WATTENEYNE
- **Président(e) CA :** Alain LAIRE
- **Equipe :** 13 personnes
- **Équivalents TP :** +/- 8
- **Bénévoles :** visiteurs (+/-30)

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Fond Social Européen

MISSIONS GÉNÉRALES

- Aide sous toutes ses formes (Accueil et permanence ; Accompagnement social et psychologique individuel, familial et en couple) aux personnes détenues, ex-détenues, inculpées et condamnées non-incarcérées ainsi qu'aux victimes d'infractions et leurs proches ;
- Maintien ou la restauration du lien entre l'enfant et son parent détenu (à Nivelles depuis 2005) ;
- Sensibilisation, information du public et organisation de formations et d'information pour les bénévoles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Outre la mission générale axée sur les détenus :

- « Passerelle et liberté » : ateliers co-animés par une animatrice formée à l'art thérapie et des assistants sociaux. Il s'agit d'un travail collectif sur base de différentes techniques d'écriture, de collage, de photographie et autres permettant aux détenus de symboliser et de travailler leurs histoires de vie, leurs projets actuels et leurs réinsertions ;
- Groupe de parole proposé deux fois par mois aux détenus condamnés pour des faits de terrorisme incarcérés au sein de la section Déradex de la prison de Ittre.
- **EP d'intervention :** Nivelles : 2 assistants sociaux (total : 4 jours/semaine) et 2 psychologues (1,5 jours / semaine). Ittre : 2 assistants sociaux (total : 3.5 jours/semaine) et 3 psychologues (total : 3.5 jours/semaine).
- **Tél. direct en prison :** Ittre : 02/367.01.21 (AS) - Nivelles : 067/89.51.00. Faire le 9 au menu répondeur.
- **Divers :** Membre de la Fédération d'Aide Sociale aux Justiciables, partenaire avec la Croix-Rouge pour le transport dans le cadre du projet liens Enfants – Parents, groupe de visiteurs de prisons bénévoles.



LES CHEMINS DE TRAVER SE ASBL



Rue de l'Eau Vive 19 - 1420 Braine-l'Alleud

02/387.07.84

0484.77.00.48

cdt@outlook.be

www.leschemins.wix.com

- **Responsable :** Christine DELTOUR
- **Président CA :** Yves CLAESSENS
- **Equipe :** pas de rémunéré
- **Bénévoles :** 40
- **Equivalent TP :** 0

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Ministère des sports adaptés

MISSION GÉNÉRALE

Expérience de solidarité forte et structurante entre des personnes en difficulté d'insertion, des personnes atteintes d'un handicap physique ou sensoriel et d'autres citoyens intégrés... au cours de randonnées et d'événements sportifs, avec des joëlettes.

SPÉCIFICITÉ EN PRISON

- Témoignages du groupe à un groupe de détenus.
- Possibilités pour les justiciables de participer aux activités pendant les congés pénitentiaires, les permissions de sortie, sous bracelet électronique, en libération conditionnelle... (coordination avec le SPS, le TAP,...).
- **Membre de :** FéMA (Fédération Multisports Adaptés)
- **Divers :** Accueil tout au long de l'année pour des activités régulières, en weekend. Longs séjours organisés pendant les congés scolaires. PAF basique et en fonction des possibilités de chacun. Cogestion de l'organisation et de la réalisation des projets par l'ensemble des membres suivant les capacités et possibilités de chacun.

MEDIANTE

Service de médiation entre auteurs et victimes d'infraction



Av. Comte de Smet de Nayer, 1 bte 16 - 5000 Namur

Tél. : 081/22.66.60 - Fax : 081/22.77.60

E-mail : info@mediante.be - Site Internet : www.mediante.be

- **Responsable :** Antonio BUONATESTA
- **Président(e) CA :** Christine MAHIEU
- **Equipe :** 21 personnes
- **Équivalents TP :** 16,8

POUVOIR SUBSIDIANT

- Fédération Wallonie-Bruxelles

MISSION GÉNÉRALE

Médiation entre auteurs et victimes d'infraction, proposée à tous les stades de la procédure pénale, et ce, dans l'ensemble des arrondissements judiciaires de la partie francophone et germanophone du pays.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Encadrement de **toute communication souhaitée avec la victime**, en vue de gérer les conséquences et difficultés résultant des faits commis : échanges d'informations ou d'émotions relatives aux faits, échanges et accords éventuels relatifs aux conditions de libération (gestion des contacts, de la mise à distance, attitude en cas de rencontre fortuite), négociation des modalités d'indemnisation ou de toute autre préoccupation concernant la victime. **Ce dispositif est accessible à tout moment**, tant en avant-jugement qu'en après-jugement. Le service évalue avec les parties la façon la plus adéquate d'établir la communication (directe ou indirecte). **La demande peut être formulée tant par l'auteur que par la victime**.

- **EP d'intervention :** Tous les établissements pénitentiaires francophones (+ prise en charge des demandes des justiciables germanophones).
- **Publications :** Disponibles sur le site internet – Rubrique « Documentation »
- **Documents d'information :** Disponibles sur le site internet – Rubrique « Documentation »
 - « Devoir d'enquête » - Emission diffusée sur la RTBF le 14/12/11
 - Sur les Docks : « Dialogue pénal » - Emission diffusée sur France Culture le 18/10/11

MODUS VIVENDI

Prévention du sida et réduction des risques liés à l'usage de drogues



Rue Jourdan, 151 - 1060 Bruxelles

Tél. : 02/644.22.00 - Fax : 02/644.21.81 -

E-mail : valentine.martin@modus.vivendi-be.org

Site Internet : www.modusvivendi-be.org

- **Responsable :** Catherine VAN HUYCK
- **Président(e) CA :** Marie-Paule GIOT
- **Equipe :** 15 personnes
- **Équivalents TP :** 10,87 (¼ pour prison)
- **Jobistes :** payés par heure, lors de missions

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- COCOF ;
- Région wallonne ;
- SPF Justice.

MISSION GÉNÉRALE

Mise en œuvre, au bénéfice des usagers de drogues et avec leur participation, de toute action et de toute réflexion visant la réduction des risques (RdR) à l'usage des drogues (VIH/SIDA, hépatites, MST, overdoses, isolement social...). Rencontres des usagers dans leurs milieux de vie (rue, milieu festif, prison...). Ex: Opérations « Boule de Neige » actions de prévention par les pairs. Travail de 2^{de} ligne auprès des professionnels : formation, accompagnement méthodologique, impulsion de projets pilotes,... Récolte de données, évaluation, recherche-action...

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Offrir la possibilité aux détenus consommateurs de recevoir les informations nécessaires à une consommation à moindre risque ;
- Opérations « Boule de Neige », depuis 2001 en prison : en partenariat avec des associations locales se chargeant de l'animation de séances de formation et de récolte d'informations sur les réalités de terrain liées à l'usage de drogues. Les jobistes (détenus (ex)consommateurs formés à la RdR) vont ensuite à la rencontre de pairs de diffuser les informations de bonne pratique, et de récolter les besoins de terrain ;
- Formation des agents pénitentiaires sur la RdR pour les usagers de drogues. Formations pour d'autres intervenants externes ou internes aux prisons (si demande) ;
- Plaidoyer pour la mise en place d'un plan de RdR en milieu carcéral et le transfert des compétences des soins de santé en prison vers le SPF Santé publique.

- **EP d'intervention :** Tous les EP francophones, selon demande.
- **Publications :** « Gardons le Cap ! » : sur la santé en prison (sortie en mars 2010). D'autres brochures d'informations disponibles via les infirmeries (sur les produits psychotropes, l'overdose, les hépatites, les adresses de comptoirs d'échange de seringues,...)
- **Divers :** Soutien aux projets-pilotes de mise à disposition de matériel permettant une consommation à moindres risques (kit sniff, tatouage, dispositif d'échange de seringues, ...). Plaidoyer pour l'organisation des GPLD (Groupe Pilotage Local Drogues) au sein des EP en vue de faire émerger et pérenniser divers projets autour de l'usage de drogues.

● ORS

Office de Réadaptation Sociale
Werk voor Sociale Wederaanpassing
Service d'Aide Sociale aux Justiciables bicomunautaire

Boulevard Anspach, 41 - 1000 Bruxelles
Tél. : 02/209.34.00 - Fax : 02/209.34.08 - E-mail : info@ors.bgc.be
site web : www.ors-wsw.be

- **Responsable :** Benoit ENGLEBERT
- **Président(e) CA :** Maud REY
- **Equipe :** 10 personnes
- **Équivalents TP :** 9.5 ETP

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- COCOM (2.5 ETP) ;
- Fonds Maribel social (3 ETP) ;
- Actiris (1ETP) ;
- Ville de Bruxelles (1 ETP assistant social mis à la disposition) ;
- COCOM projet particulier logement (2 ETP).

MISSION GÉNÉRALE

Offrir une aide sociale et un accompagnement psychologique aux prévenus, détenus, ex-détenus ou libérés conditionnels ainsi qu'à leurs proches.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Permanences sociales ;
- Apporter une aide (sollicitée ou acceptée) morale, sociale, psychologique et culturelle ;
- Collaborer à l'élaboration du plan de détention et de reclassement des personnes détenues ;
- Contribuer au développement des activités culturelles et de formation.
- **EP d'intervention :** Forest, Berkendael et Saint-Gilles.
- **Divers :** Collaboration avec les autres services bicomunautaires pour les permanences au sein des prisons et les activités socioculturelles.
Service de médiation de dettes, uniquement pour les détenus.
Projet pilote d'accompagnement au logement pour sortants de prison en prévision du sans-abrisme, et logements de transition.

A l'origine : Service d'Assistance Préventive du Vagabondage.



● ORS-ESPACE LIBRE

Service d'Aide Sociale aux Justiciables et aux Détenus

Rue Léon Bernus 27 - 6000 Charleroi
Tél. : 071/27.88.00 - Fax : 071/27.88.01 - E-mail : contact@espacelibre.be

- **Responsable :** Annick CIRRIEZ
- **Président(e) CA :** Jean-Pol DELFOSSE
- **Equipe :** 13 personnes (au total y compris ville et art 60)
- **Équivalents TP :** 10,6 au total (y compris ville et art. 60)
- **Bénévoles :** 8 visiteurs – soutien formation

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Ville de Charleroi (mise à la disposition de personnel et subsides).

MISSIONS GÉNÉRALES

- Aide sous toutes ses formes (*accompagnement social et psychologique individuel, familial, en couple et en groupe*) aux personnes détenues, ex-détenues, inculpées et condamnées non-incarcérées, aux victimes d'infraction ainsi qu'à leurs proches ;
- Sensibilisation, information du public et formation des professionnels du secteur.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide sociale dans les démarches relatives à l'entrée en prison, la vie en prison et la préparation de la sortie ;
- Accompagnement psychologique ;
- Organisation tous les 2 mois d'une plate-forme d'information (rencontre entre détenus proches de la libération et divers services d'aide dans les domaines du logement, de la réinsertion professionnelle, de la remise en ordre administrative, du traitement des toxicomanies, etc.) ;
- Aide aux proches ;
- Rédaction et diffusion de brochures : – « *La vie en prison et la préparation à la sortie* » ; & « *Informations destinées aux familles au sujet de leurs droits et devoirs au sein de la prison lors des visites* » ;
- Soutien à l'apprentissage à Jamioulx en collaboration avec la direction de la prison
- Équipe de visiteurs de prison volontaires.

- **EP d'intervention :** Jamioulx.

- **Divers :** Origine : les comités de patronages dès 1888 - cahier 95 LABISO : ORS Espace Libre sous toutes ses coutures - Membre de la Fédération des SASJ.
- Prise en charge spécifique dans le cadre de la problématique des violences intrafamiliales
- Groupes de formation à la communication et la gestion de la violence pour auteurs de violences conjugales, soutien à la parentalité, groupe de parole pour femmes victimes de violences conjugales, ...)



• PLATE-FORME SORTANTS DE PRISON

BP 101 à 4000 Liège-Perron
E-mail : pfsp.liege@gmail.com

- **Président C.A :** Xavier LAMBRECHT
- **Personnes de contact :** Frédéric PAQUE
Dominique SERVAIS
- **Equipe :** 18
- **Bénévoles :** 18
- **Equivalent TP :** 0

POUVOIR SUBSIDIANT

- Sponsors privés

MISSION GÉNÉRALE

Accompagnement avant et à la libération des détenus en fin de peine.

Epargne logement

Public spécifique : À l'intention des personnes détenues (homme/femme) proches de la fin de peine (« Fond de peine »), plus particulièrement les personnes isolées.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

L'association a pour objectif la constitution d'un réel projet de sortie en rendant le sortant de prison acteur de sa libération et de sa réinsertion.

Pour atteindre ses objectifs, l'ASBL propose :

- un accompagnement du sortant de prison avant et après sa libération. Cet accompagnement est établi par convention précisant les attentes et les rôles de chacun, les obligations et les limites de l'engagement... ;
- un plan d'épargne-logement sur base des ressources du détenu afin de pouvoir accéder à son propre logement.

● **EP d'intervention :** Lantin, (Verviers), Huy et Marneffe (territoire province de Liège).



• RELAIS ENFANTS-PARENTS

Rue de Bordeaux, 62A à 1060 Bruxelles
Tél. : 02/538.63.06 - E-mail : info@relaisenfantsparents.be
Site Internet :www.relaisenfantsparents.be



- **Responsable :** Stefania PERRINI
- **Président(e) CA :** Arnaud Jansen
- **Equipe :** 13 personnes
- **Équivalents TP:** 7.5
- **Bénévoles :** Accompagnants lors des visites collectives. Navetteurs en collaboration avec le projet « Itinérances » de la Croix Rouge. Formation et intervention des bénévoles.

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Fédération Wallonie-Bruxelles : Agréé comme service-lien (2 ETP) ;
- Conventions avec les établissements pénitentiaires ;
- Région wallonne (1 ETP APE) ;
- Région Bruxelloise (3 ETP ACS) ;
- Fond Maribel (1 ETP) ;
- Radicalisme (1/2 ETP).

MISSION GÉNÉRALE

Favoriser le maintien de la relation entre l'enfant (0 à 18 ans) et son parent incarcéré. Créer des espaces de réflexion et de rencontres où enfants et parents vont pouvoir vivre une interaction relationnelle et émotionnelle.

Viser à remplir une double optique d'accompagnement et de prévention en limitant :

- les souffrances psychoaffectives de l'enfant et l'aider à donner du sens dans les perturbations qu'il traverse, et dans la transmission générationnelle ;
- la récidive du détenu au terme de sa peine en valorisant son rôle de parent, en favorisant les différents liens avec ses proches.

Mener également des actions de sensibilisation et d'information quant aux difficultés spécifiques de l'enfant de parent détenu.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Mise en place d'un ensemble de services et d'outils (suivis individuels et familiaux, groupes de parole, visites collectives et individuelles) qui permettent aux enfants de garder des contacts avec leur(s) parents détenu(s). Organisation de fêtes familiales. (Saint Nicolas, anniversaires...)

EP d'intervention : Ittre, Lantin Hommes, Lantin Femmes, Namur, Mons Hommes, Mons Femmes, Andenne, Jamoulx, Berkendael, Forest, Saint-Gilles.

Publication : « Le secret de la petite Clé d'Or ».

Divers : Collaboration avec les Services d'Aide Sociale aux Justiciables et aux Détenus, l'ONE pour les bébés vivant auprès de leurs mères détenues pour les prisons bruxelloises et avec le réseau « Itinérances » de la Croix-Rouge de Belgique. Participation aux travaux du Comité de Recherche d'Actions Européennes sur les enfants de parents détenus.

Membre de "Children of Prisoners Europe formerly Eurochips, European Network for Children of Imprisoned Parents."

• RÉSEAU ART ET PRISON

Rue Coenraets 72 - 1060 Bruxelles

Tél. : 02/380.98.93 - E-mail : reseauartetprison@gmail.be

Site Internet : www.artetprison.be

- **Responsable :** Alain HARFORD en collaboration avec les membres du CA et de l'AG
- **Président(e) CA :** Jacqueline ROUSSEAU
- **Equipe :** 1 personne (travail par consultance)
- **Équivalents TP :** 0,5

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Fédération Wallonie-Bruxelles : Culture – Education permanente
- Sponsorings privés réguliers.

MISSION GÉNÉRALE

Le Réseau Art et Prison cherche à **construire des passerelles** entre le milieu carcéral et la société, dans les domaines artistiques et culturels. Tout en recherchant un meilleur équilibre entre la logique sécuritaire des prisons et les besoins culturels des détenus, il veille :

- à défendre et promouvoir, auprès de tous les milieux concernés, la **nécessité d'activités artistiques et culturelles**, en lien avec la réinsertion du détenu dans un projet de vie durable ;
- à développer, organiser, mettre en réseau et à évaluer **des stratégies globales**, en matière de politiques, de programmes et de projets de création artistique et culturelle en milieu pénitentiaire.

Il s'adresse à **5 publics cibles** : les détenus, les opérateurs et intervenants culturels, le personnel pénitentiaire, les pouvoirs publics, la société en général.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- *Information / soutien / partenariat / évaluation* (développement de projets artistiques pénitentiaires) ;
 - *Rencontres interactives* ;
 - *Promotion, tant en prison qu'à l'extérieur, de créations artistiques des détenus* ;
 - *Soutien de projets artistiques d'ex-détenus* ;
 - *Groupes de soutien au niveau des diverses disciplines artistiques (théâtre, arts plastiques, cinéma, ...)* ;
 - *Implication directe dans le développement et la promotion de diverses expériences pilotes innovantes* ;
 - *Echange d'expertise, au niveau national ou transnational*.
-
- **Publications** : dépliants de présentation, brochure « *Art et Prison - Echos et Résonnances* », newsletters, diverses publications en collaboration avec Culture et Démocratie, vzw De Huizen – asbl Les Maisons, ...
 - **ASBL membres** : APO, ADEPPI, Culture et Démocratie, FAMD, SLASJ, Service de Réinsertion Sociale. Les autres membres sont des personnes physiques issues du champ pénitentiaire et du monde culturel.



• RESILIENCE ASBL

Service d'Aide psycho – sociale aux Justiciables - Service d'Aide psycho – sociale aux Détenus de l'arrondissement judiciaire du Hainaut



Avenue de l'Hôpital, 54 - 7000 Mons

Tél. : 065/35.53.96 - 0473.75.58.12

Secrétariat et fax : 065/35.56.48 - E-mail : asj.mons@skynet.be



- **Responsable de service :** Antonia BELLETTIERI

- **Président CA :** Etienne MOUREAU

- **Equipe (pour les 2 services) :** 9 personnes

- **Équivalents TP :** 6 ETP 1/3

- **Bénévoles ASD :** 40

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Fédération Wallonie-Bruxelles

MISSION GÉNÉRALE

Soutien psychosocial et démarches administratives liées à la détention et à la préparation de la réinsertion. Aide psychologique et sociale aux prévenus, condamnés, libérés et aux victimes d'infractions ainsi qu'à leurs familles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide sociale ;
- Suivis psychologiques ;
- Aide au lien

- **EP d'intervention :** Mons.

- **Tél. direct en prison :** 065/40 28 00 – ext. 872

- **Divers :** Membre de la Fédération des Services d'Aide Sociale aux Justiciables



Service Education pour la Santé ASBL

Chaussée de Waremme, 139 - 4500 Huy
Tél : 085/21.25.76 - E-mail : info@ses-asbl.be
Site Internet : www.ses-asbl.be

- **Président(e) CA :** Michèle QUINET-LE DOCTE
- **Directrice :** Sabine SCRUEL
- **Equipe :** 10 personnes
- **Équivalents TP :** 9 ETP et 1 ETP secrétariat

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- COCOF ;
- Région wallonne.

MISSION GÉNÉRALE

Le SES vise à implanter durablement une démarche de promotion de la santé en milieu carcéral auprès des personnes incarcérées et du personnel pénitentiaire. Une approche participative et communautaire est privilégiée pour améliorer la qualité de vie des personnes incarcérées durant leur détention (contribuer à un mieux-être physique, psychique et social durable), et ce, afin de réduire les inégalités sociales de santé creusées par la détention et de permettre l'acquisition de savoirs et de savoirs être favorables à une réinsertion en santé.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Le SES propose un programme modulable qui comprend différents projets:

- "Rencontres Santé": informations sur la santé, l'alimentation, l'hygiène, le VIH/sida, les hépatites virales, la tuberculose, la gale, les assuétudes.
- "Rencontres Alimentation": préparation et dégustation de plats simples et bon marché à partir d'aliments de saison. Partage des tâches, entraide, convivialité, respect mutuel sont de mise.
- Education des pairs par les pairs: formation au sein de la prison de référents santé (Détenus Contact Santé et Agents Relais Santé) et mise en place d'actions/projets de prévention dans le but d'implanter à long terme une dynamique de promotion de la santé et de prévention.
- "Rencontres Mieux-être": cycle d'animations de promotion de la santé mentale alliant des ateliers de réflexion et des ateliers pratiques
- "Pause café": animations proposant de réfléchir et de débattre en groupe sur les assuétudes selon une approche de réduction des risques aussi bien pour les personnes détenues que les personnes internées.

En plus de ces activités, le SES :

- Crée, met à jour et diffuse des outils de prévention à destination des personnes détenues (par ex: pochette préservatif avec lubrifiant à base d'eau, ...) et du personnel pénitentiaire
- Rencontre les services infirmiers, les directions, les acteurs de santé et développe des projets en partenariats avec eux
- Participe à de nombreux groupes de travail internes et externes pour soutenir la santé en prison.

- **EP d'intervention :** Tous les établissements pénitentiaires de la Wallonie et de Bruxelles.



Centre namurois d'accueil et de soins ambulatoires pour usagers de drogues, personnes toxicodépendantes et proches

Rue de Bruxelles, 18 - 5000 Namur
Tél. : 081/23.04.40 - Fax : 081/26.03.15 - E-mail : info@sesame.be
Site Internet : www.sesame.be

- **Responsable administrative :** Ingried LEMPEREUR
- **Président(e) CA :** M.Ch. Mahoux
- **Equipe :** 11 personnes
- **Équivalents TP :** 6,1
- **Bénévoles :** aucun

POUVOIR SUBSIDANT

- Région wallonne

MISSION GÉNÉRALE

Aider les toxicodépendants à participer à une vie sociale, culturelle et politique en collaborant au développement de leurs capacités d'analyse, d'action et d'évaluation. La mission vise également à rompre les isolements, à réinstaurer les relations avec autrui et à soutenir des prises de conscience et un chemin d'évolution personnelle.

Pour ce faire, l'ASBL organise des accueils, des informations, des accompagnements et des suivis psycho-médico-sociaux ambulatoires.

Les activités se déroulent au centre qui occupe une équipe de médecins, d'assistants sociaux et de psychologues. Sont abordées des questions liées aux dépendances, y compris celles liées à l'alcool tant auprès des personnes consommatrices qu'auprès de leurs proches.



SLAJ-V ASBL BXL

Service Laïque d'Aide aux Justiciables et aux Victimes

Avenue Dupétiaux, 148 - 1060 Bruxelles
Tél. : 02/537.54.93 - Fax : 02/343.78.15 - E-mail : cecile.plas@slajv.be

- **Responsable :** Cécile PLAS
- **Président(e) CA :** Fabienne MARCELLE
- **Equipe (section auteurs d'infraction pénale) :** 14 = 11,10 ETP
- **Equipe section victimes :** 17 = 10,05 ETP
- **Bénévoles :** 16 (gestion ASBL et animations ponctuelles en prison)

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Agrément et financement Fédération Wallonie-Bruxelles

MISSION GÉNÉRALE

Aide et suivi social, psychologique et juridique :

- aux personnes détenues (condamnées et prévenues) ;
- aux personnes condamnées non incarcérées, libérées ;
- aux victimes ;
- aux proches.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Outre cet accompagnement : coordination (organisation et suivis) des différentes formations qualifiantes : informatique, esthétique et français ; ateliers d'expression et d'écriture (sensibilisation à la personne victime, travail de l'agressivité, des souffrances et de la vie en milieu carcéral), groupes de parole, atelier théâtre, atelier cuisine, conférences d'astrophysique (avec astrophysiciens), atelier indemnisation des parties civiles, atelier pour se resocialiser par les jeux de société, atelier film+débat, sensibilisation tout public : lien épistolaire entre des personnes détenues et des élèves du secondaire.

L'équipe pluridisciplinaire assure la continuité du suivi des personnes à leur libération.

Groupe de parole pour auteurs (libération conditionnelle, surveillance électronique).

- **EP d'intervention :** Les 3 entités de la Prison de Bruxelles : Forest, Berkendael, Saint-Gilles.
- **Publication :** Dans le cadre de la justice réparatrice, organisation d'un atelier d'expression par l'écriture, le dessin, la peinture etc. D'une part en prison avec des personnes incarcérées et, d'autre part, avec des personnes victimes, dans les locaux du service. Publication conjointe dans le journal « *Jonctions* », avec l'autorisation des auteurs.
- **Divers :** Lien enfants-parents ; consultations, entretiens, lieu « L'Accueil » pour les familles et les proches (dans les locaux de l'ASBL proches des prisons de Saint-Gilles, Forest, Berkendael). Sensibilisation des agents pénitentiaires. Sensibilisation du public scolaire. Participation à la semaine justice réparatrice : mise en place d'ateliers auprès de personnes détenues (lectures de « *Jonctions* », indemnisation des parties civiles), atelier film+débat (projection de films en lien avec la justice réparatrice).



SRS

Service de Réinsertion Sociale
Dienst voor Sociale Reintegratie
Service d'Aide Sociale aux Justiciables

Rue de la Bonté, 4A bte 6 - 1000 Bruxelles
Tél. : 02/511.77.05 - Fax : 02/539.19.58 - GSM : 0473.81.78.82
E-mail : srs.dsr@gmail.com

- **Président CA :** Emmanuel DE LOPHEM
- **Equipe :** 7 personnes
- **Équivalents TP :** 6
- **Bénévoles :** 30

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- COCOM (3ETP + 1 mi-temps)
- Fonds Maribel Social (3ETP)

MISSION GÉNÉRALE

Offrir une aide sociale et un accompagnement psychologique aux personnes condamnées, internées, prévenues, libérées ainsi qu'à leurs proches. Visites aux détenu(e)s par des visiteurs bénévoles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide psychosociale à la demande ;
 - Permanences sociales ;
 - Diverses activités socioculturelles organisées dans les prisons bruxelloises : ateliers (en collaboration avec APO), activité jeux de société/théâtre (en collaboration avec FAMD), bibliothèque (en collaboration avec FAMD) ;
 - Équipe de visiteurs bénévoles pouvant visiter les détenus.
- **EP d'intervention :** Forest, St-Gilles, Berkendael.
 - **Divers :** Service biculturel - origine : loi Lejeune : comité de patronage qui devient une ASBL en 1967 (Aide & Assistance avant de devenir SRS).
 - Collaboration avec les autres services biculturels pour les permanences et les activités socioculturelles au sein des prisons.



TRANSIT ASBL

Centre d'accueil et d'hébergement pour usagers de drogues

Rue Stephenson, 96 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/215.89.90 - Fax : 02/215.60.10 - E-mail : email@transitasbl.be

Site Internet : www.transitnet.be

● **Responsable :** Muriel GOESSENS (directrice)

● **Président(e) CA :** Pierre MOLS

● **Equipe :** 53 personnes dont 7 intervenants en prison

● **Équivalents TP :** 53



POUVOIRS SUBSIDIANTS

- **SPF Intérieur :** via les Plans Stratégiques de Sécurité et de Prévention (de 10 communes bruxelloises et de la Ville de Bruxelles)
- **Région de Bruxelles-Capitale**
- **Actiris**

MISSIONS GÉNÉRALES

- Accueillir les usagers de drogues marginalisés en centre de jour et en centre d'hébergement ;
- Proposer un accompagnement psychosocial ;
- Remettre en ordre les situations administratives individuelles ;
- Permettre l'accès au réseau d'aide spécialisé ;
- Réduire les risques liés à la consommation ;
- Réinsérer les usagers ;
- Projet pilote de continuité des soins à la sortie de détention.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON (AVEC DÉTENUS ET EX-DÉTENUS)

- Visites aux détenus suite à une sollicitation de leur part ou suite aux demandes de la famille, d'avocats ainsi que de différents intervenants psycho-sociaux ;
- Déterminer l'opportunité d'amorcer une prise en charge lors d'une libération future ;
- Si nécessaire, assurer un accueil immédiat à la sortie de prison ou lors de congés pénitentiaires et de permissions de sortie.
- **EP d'intervention :** Visites aux détenus de Forest, Berkendael, Saint-Gilles et participation à la Plate-forme Information à Nivelles et à Andenne.
- **Partenariats :** Collaboration au niveau local, régional et national avec l'ensemble des services, institutions et personnes amenés à rencontrer et à prendre en charge des usagers de drogues (justice, police, aide sociale, soins et traitement, etc.)
Formalisation au niveau régional et national d'une pratique de travail en réseau.
- **Divers :** Membre de la Coordination Locale Drogues Bruxelles (C.L.D.B.) : siège social au centre Transit. Plate-forme des coordinations Locales Drogues de Belgique (Présidence assurée par la C.L.D.B.). Réseau WaB (Réseau supra-local Wallonie-Bruxelles pour la mise au point de bonnes pratiques de collaboration entre services d'aide aux usagers de drogues). Réseau Hépatite C. Réseau ABC. FIDEX et CAPB.

TREMPOLINE ASBL

Grand Rue 3 - 6200 Châtelet

(T) 071/40.27.27 / (F) 071/38.78.86 / info@trempline.be

www.trempline.be



● **Responsable :** Christophe Thoreau

● **Président CA :** Laurent Maisse

● **Equipe :** 73

● **Bénévoles :** 8

● **Equivalent TP :** 43,77 ETP

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- Inami (Aviq) ;
- Région wallonne ;
- AEF ;
- Erasmus + ;
- Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Fond Social Européen ;
- Ville de Châtelet.

MISSION GÉNÉRALE

L'asbl Trempline accueille toute personne confrontée à des problèmes d'assuétudes. Sa mission est d'accompagner ces personnes qui ont des comportements de dépendance dans un processus d'apprentissage basé sur l'expérimentation et l'entraide afin qu'elles puissent devenir autonomes et s'insérer en société.

SPÉCIFICITÉ EN PRISON

Alter Ego offre un service d'aide aux auteurs d'infractions présentant une problématique d'assuétude et leur propose des projets d'accompagnement thérapeutique personnalisés. Les rencontres ont lieu soit dans nos locaux, soit à la Maison de Justice de Charleroi, soit en milieu carcéral.

● **EP d'intervention :** Tous les EP de la Wallonie et de Bruxelles.

● **Partenariat :** Réseau 107, Art 27 asbl, la CAPC, le CCE, Phénix asbl, La Ville de Châtelet, CPAS de Châtelet, PCS de Châtelet, GHDC, Médecins du monde, Diapasion/ Transition asbl, Ecett-Networks, La FUNOC, Gepta, Mobil'insert, Plate-forme du volontariat, Province du Hainaut, Rhéseau, Wab, Relais social de Charleroi, CPAS de Charleroi.

● **Membre de :** FEDITO, BFTC, EFTC, WFTC, FSPST, UNESSA, WAB.

● **Publications éventuelles :** site internet, page Facebook, Trempline-info

• TSI « SAINT-MARTIN » - PHILEAS

Trajet de Soins Internés – Projet d’Hospitalisation pour Internés Libérés à l’Essai, Accompagnement et Soins

ASBL OFC- Centre Neuro Psychiatrique Saint-Martin
Rue Saint-Hubert, 84 - 5100 Dave
Tél. : 081/30.28.86 - Fax : 081/30.64.79 -
E-mail : angelique.dugauquier@fracarita.org
Site Internet : <http://www.cp-st-martin.be>

- **Responsable** : Mr B. FOLENS, directeur général du C.N.P. Saint-Martin
 - **Président(e) CA** : Mr R. De RIJKE
 - **Equipe** : intervenants psycho-médico-sociaux
 - **Équivalents TP** : 38 ETP pour l'ensemble du TSI

POUVOIRS SUBSIDIANTS

- INAMI
 - Service Public Fédéral Santé Publique

MISSION GÉNÉRALE

En congruence avec les indications de la convention conclue avec le S.P.F. Santé Publique, l'objectif général consiste à développer un trajet de soins pour « internés medium risk », au sein de la zone d'action de Namur, Liège, Luxembourg afin de faire passer autant que possible les internés vers des structures de soins régulières et, dans la mesure du possible, vers leur domicile. Le projet PHILEAS (un des organes de soins du TSI) vise à :

- Favoriser la sortie des personnes sous statut d'internement des annexes psychiatriques (A.P.) des prisons et des établissements de défense sociale (E.D.S.)
 - Proposer un accompagnement psycho-médico-social dans une perspective de réinsertion et de réhabilitation

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Missions d'outreaching, forme spécifique de suivi à l'extérieur de l'hôpital : en amont et en aval de l'hospitalisation et de séjours en habitats spécifiques (I.H.P., M.S.P., domicile)

- Entretiens de candidature dans le milieu de vie des personnes sous statut d'internement (EDS, AP)
 - Collaborations avec les Commissions de Défense Sociale (C.D.S.), les équipes soins et les équipes du service psychosocial des A.P. et EDS.

- **EP d'intervention** : toutes les A.P. des prisons et les EDS en Wallonie et à Bruxelles
 - **Divers** : Membre du Groupe de Travail Circuit de Soins pour les Internés, mis en place à l'initiative de l'Inter-Places-formes de Wallonie, Bruxelles et de la Communauté Germanophone.
 - **Brochure** : Brochure du TSI Saint-Martin disponible sur <http://www.cp-st-martin.be/>
Site internet du projet PHILEAS : <http://www.phileas-psychiatrie.be/>



NOTES

★
Pour plus d'informations,
consultez notre site Internet:
www.caap.be
★

Editeur responsable: CAAP ASBL
Concertation des Associations Actives en Prison ASBL
Boulevard Léopold II, 44 (local 2C127)
1080 Bruxelles
Mail: info@caap.be
Site: www.caap.be
Date d'édition: Février 2018
Design: LN - www.ln-graphics.be
★





Concertation des Associations Actives en Prison